

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence «**Arts Lettres Langues** » mention « **Langues Etrangères Appliquées - spécialité : anglais-allemand et anglais-espagnol – axe 4 LEA-Europe/BA in AEL** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

LICENCE 1^{ère} année
Semestre 1
Pas de jury de L1, étudiant.e.s dans l'université d'origine ou jury de L1 AMU non spécifique
Semestre 2 et 1^{ère} année
Pas de jury de L1, étudiant.e.s dans l'université d'origine ou jury de L1 AMU non spécifique

LICENCE 2^{ème} année
Semestre 3
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>
Présidente : Catherine TEISSIER Suppléante : Marie-Françoise MERCADIER
<u>Liste des Membres</u> (titulaire / suppléant) - <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :</i>
- Gwendoline PROMSOPHA / Marion VIEU - Nadia MESLI / Katja HENZE - Marianne ABADIE / Roxana BARLEA
Semestre 4 et 2^{ème} année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>
Présidente : Catherine TEISSIER Suppléante : Marie-Françoise MERCADIER

Liste des Membres (titulaire / suppléant) - *En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :*

- Gwendoline PROMSOPHA / Marion VIEU
- Nadia MESLI / Katja HENZE
- Marianne ABADIE / Roxana BARLEA

LICENCE 3^{ème} année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Présidente : Catherine TEISSIER
Suppléante : Marie-Françoise MERCADIER

Liste des Membres (titulaire / suppléant) - *En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :*

- Gwendoline PROMSOPHA / Marion VIEU
- Nadia MESLI / Katja HENZE
- Marianne ABADIE / Roxana BARLEA

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Présidente : Catherine TEISSIER
Suppléante : Marie-Françoise MERCADIER

Liste des Membres (titulaire / suppléant) - *En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants :*

- Gwendoline PROMSOPHA / Marion VIEU
- Nadia MESLI / Katja HENZE
- Marianne ABADIE / Roxana BARLEA

Article 2 : Le Doyen de la Faculté **ALLSH** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 26/10/2023



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH